

LE PROGRES DE LYON DE 1940 A 1942.

Thèse de 3e Cycle, soutenue par M. Yves CAU
devant l'Université Lyon II, le 13 Novembre 1976

Monsieur Yves Cau, professeur d'histoire au Lycée Carnot de Tunis, a présenté sa thèse devant un jury présidé par M. Maurice Gardén professeur à l'Université Lyon II et co-directeur du Centre d'histoire économique et sociale de la Région lyonnaise, et où siégeaient, aux côtés de M. Gilbert Garrier, professeur à l'Université Lyon II, rapporteur de la thèse, M. Claude Lévy, secrétaire général-adjoint du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale et spécialiste de l'histoire de la presse sous Vichy, et M. Xavier Pérouse de Montclos, professeur à l'Université Lyon II et directeur du Centre Régional d'Histoire Religieuse.

Dans son exposé liminaire, remarquable de concision et d'honnêteté intellectuelle, M. Yves Cau insista sur l'intérêt d'une étude de la presse, de ce "quatrième pouvoir", dans une époque "charnière" même brève. Comme d'autres grands quotidiens de la France non occupée, le Progrès n'est pas directement engagé, ni dans la Résistance, ni envers le gouvernement de Vichy, mais il doit se plier comme les autres aux consignes de la censure. L'étude quantitative de son contenu, selon la méthode mise au point par Jacques Daiser et l'Institut français d'Histoire de la Presse, en est rendue plus délicate car il faut aussi "lire entre les lignes" mais revêt un exceptionnel intérêt. Grâce à des témoignages de journalistes, M. Cau s'est efforcé de déterminer comment les éditorialistes et les rédacteurs ont pu assurer malgré tout, une information assez exacte et assez complète. Il a aussi voulu suivre l'évolution d'une grande entreprise dans une période difficile, où la baisse des recettes liée à une diffusion plus restreinte est assez bien supportée grâce à une gestion très prudente.

Pour M. Garrier, rapporteur, M. Cau n'a pas manqué d'ambition et a cherché à mener de pair trois thèses : une étude d'entreprise à travers ses bilans et leurs composantes, une étude politique du milieu journalistique dans ses choix individuels et collectifs, une étude classique du contenu d'un journal. La documentation disponible ne lui facilitait cependant pas la tâche. La lecture attentive de 881 numéros a représenté un très long travail d'inventaire et de mesure de l'information. Par contre, les témoins d'importance ont disparu ou se taisent. Les archives même du Progrès sont de valeur très inégale et la destruction du fichier des abonnés par la Milice en 1944 interdit une étude socio-professionnelle du public touché. Les Archives départementales ne livrent que peu de choses, en dehors des rapports des R. G. sur l'opinion publique et il n'a subsisté aucun dossier de la censure. N'aurait-il pas fallu les rechercher à Paris dans les archives du Secrétariat d'Etat à l'Information ? M. Cau pense qu'on ne trouverait rien et M. Claude Lévy confirme cette perte, d'autant plus regrettable que la personnalité des censeurs du Progrès semble avoir été attachante, qu'il s'agisse de Gast, de Coudert et surtout d'Áuphan.

Après avoir complimenté M. Cau sur son travail de recherche, M. Garrier pense que ses ambitions de départ étaient justifiées et que l'apport de son travail est très positif, dans les trois directions abordées. Il regrette que dans la première partie de la thèse, un plan plus rigoureux n'ait pas mieux séparé les problèmes économiques de l'entreprise et les problèmes politiques de la rédaction. Fondée sur les livres de comptes et les bilans annuels, l'étude de l'entreprise est irréprochable et met bien en relief une gestion extrêmement prudente qui laisse au Progrès, même après novembre 1942, de solides réserves. Des comparaisons avec les autres quotidiens lyonnais ou avec les grands journaux parisiens repliés auraient été éclairantes, mais M. Cau n'a pas eu la possibilité de les faire. De même, il faudrait établir par des chiffres que le repli du Progrès sur Lyon et la forte réduction de tirage de ses éditions régionales sont bien liés à une offensive de ses concurrents, le Dauphinois ou la Tribune de Saint-Etienne.

M. Garrier regrette aussi que des comparaisons n'aient pas été esquissées au niveau de l'étude de contenu. Il était certes impensable d'appliquer la méthode de J. Kaiser aux autres quotidiens lyonnais mais, à propos d'évènements bien individualisés, d'envergure mondiale ou de grand retentissement local, il eût été intéressant de comparer les relations faites par les autres journaux. M. Cau objecte avec raison que les consignes de la censure dans ces occasions étaient trop précises et trop impératives, pour que les présentations de l'évènement puissent être sensiblement différentes. M. Garrier complimente M. Cau sur la finesse de ses observations et son sens des nuances et en donne plusieurs exemples, en particulier dans le commentaire des éditoriaux de Rémy Roure et d'Emile Brémond. Lui, au moins, a su "lire entre les lignes", mais comment l'historien pouvait-il savoir si le lecteur quotidien du Progrès entre Juin 40 et Novembre 42 en faisait autant et si les distances que le Progrès a incontestablement prises avec le régime de Vichy ont bien été comprises des Lyonnais ?

M. Claude Lévy estime que la thèse de M. Cau était "nécessaire" pour montrer que quelques quotidiens de province ont réussi à sauvegarder l'honneur de la presse. Il regrette que l'intervention de la censure n'ait pu, faute de documents, être plus exactement mesurée et indique à M. Cau quelques travaux inédits ou peu connus sur ce sujet. Il rappelle que, plus le Progrès "prend ses distances" avec Vichy, plus son concurrent local, le Lyon Républicain, soutient la Révolution Nationale et la politique de collaboration, parvenant en 1943 à quadrupler un tirage, bien "tombé" en 1939. Il indique que le Progrès recevait de la presse helvétique de langue allemande, en particulier de la Weltwoche, une grande partie de son information internationale. Il eût souhaité que M. Cau dressât un inventaire des "silences" du Progrès, par exemple sur les subventions à l'école libre, sur la fermeture des loges maçonniques, sur l'antisémitisme allemand et vichyssois, etc. M. Cau pense que ces "silences" exprimaient moins la gêne que la désapprobation, dans le contexte lyonnais de la chaleureuse adhésion du Nouvelliste ou du Lyon

Républicain à ces mesures.

M. Xavier Pérouse de Montclos aurait justement souhaité une comparaison plus poussée avec le Nouvelliste dont la ligne politique n'était certainement pas unanime et où coexistaient au moins une ligne nationaliste, vichyste, celle de F. Garcin et de la droite catholique traditionnelle, et une ligne très nettement collaborationniste et pro-allemande qui s'affirme dès l'automne 1940. Il regrette que M. Cau n'ait pas tenté une analyse du langage, même superficielle et limitée à la fréquence d'expressions et de "mots clefs". M. Cau pense que l'existence de la censure devait conduire souvent à l'auto-censure et que le langage, de ce fait devient artificiel : seule l'étude des éditoriaux lui paraissait possible et une simple mesure de la fréquence des mots-clefs du régime, travail, famille et patrie, aurait été effectivement intéressante. M. de Montclos estime d'autre part que l'anticléricalisme du Progrès avait bien décliné dans l'entre-deux-guerres et que l'éclectisme de la rédaction le confirme : de 1940 à 1942, l'Eglise est comme ignorée. M. Cau pense que la transition est même globale : le Progrès des années 30 est encore "de gauche", dans la tradition radicale de la III^e République ; en 1940-42 il passe à une prudente neutralité que lui imposent en grande partie les circonstances et les contraintes, mais qui, depuis 1945, semble, de plus en plus, être son "absence de couleur" dominante.

M. Maurice Garden évoque brièvement la mémoire de M. Pierre Léon et remercie M. Cau de lui avoir dédié sa thèse, qui est une excellente thèse, modèle d'honnêteté historique et de finesse d'observation. Il exprime le vœu que ce travail puisse être très prochainement publié par les soins du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise.

Après une très brève délibération, le jury, à l'unanimité, accorde à M. Cau le titre de Docteur de 3^e Cycle, avec la mention très bien et ses félicitations.

G. GARRIER.